

Les descendants de Sulpice



Jean François Darnault x Anne Guilpain

bail à ferme par Jean François, fermier du Colombier,
d'une maison à Levroux
en date 17 septembre 1723

19 y bier 1723

Subait femme
prou. C. p. u. e. p. d. h.
Vacances. 2 deniers
di. St. Just. Douly p. u. d. e. n. t.
12^{de} p. d. b. a. 7

Jour de dans les Noies et la baronne de
Leuonp fuyant suspendus le V. Francois
Jaurant le marist seigneur de Jirange dieu
de Jirange Leuonp lequid a offrande

vous le temps de six années, conformes
à l'usage qui commença au jour de
mort de votre père, et les bontés de
ceux qui vous ont élevés, et les
graces que vous avez eues, et les
bontés de Dieu, et les bontés de
votre famille, et les bontés de
vos amis, et les bontés de tous
ceux qui vous ont aimé, et les
bontés de tous ceux qui vous ont
servi, et les bontés de tous ceux
qui vous ont aidés, et les bontés
de tous ceux qui vous ont soutenus,
et les bontés de tous ceux qui vous
ont donné la vie, et les bontés de
tous ceux qui vous ont donné l'éducation,
et les bontés de tous ceux qui vous
ont donné la santé, et les bontés de
tous ceux qui vous ont donné la
subsistance, et les bontés de tous
ceux qui vous ont donné le bien-être,
et les bontés de tous ceux qui vous
ont donné la gloire, et les bontés de
tous ceux qui vous ont donné la
réputation, et les bontés de tous
ceux qui vous ont donné la vieillesse,
et les bontés de tous ceux qui vous
ont donné la mort.

De l'Église de Dieu
le jour de l'Ascension
le 25 de mai 1723

Edward